

*Investissement Canada—Loi*

déclare l'exposé du ministre des Finances (M. Wilson), fait à la Chambre au début de novembre. Cet exposé économique disait que l'on essaierait de limiter la croissance du déficit, pour pouvoir remettre de l'ordre dans nos affaires financières et rétablir la confiance des investisseurs et des consommateurs.

La deuxième partie de cette stratégie économique, monsieur le Président, est d'encourager la croissance des investissements une fois que la confiance aura été rétablie. C'est évidemment la raison d'être de cette mesure. Elle a simplement pour but de favoriser la croissance du capital et la venue de capitaux étrangers, car ce sont les capitaux qui créent des emplois. Je n'ai pas entendu un seul député de l'opposition prétendre que les investissements ne créaient pas d'emplois.

● (1630)

Nous voudrions tous que les capitaux investis au Canada soient strictement canadiens, mais nous savons bien que cela n'a jamais été le cas et que c'est trop demander. Nous avons toujours, au cours de notre histoire, fait appel aux capitaux étrangers pour bâtir et développer notre pays.

Malheureusement, les Canadiens ont toujours craint les investissements comportant des risques élevés et ils n'ont jamais osé former des caisses communes de capitaux qui permettent de créer des emplois. Nous en avons eu la preuve il y a deux ou trois ans, lorsque nous étions au creux de la récession économique. Nous n'avons pas eu suffisamment de capitaux pour créer des emplois, pour nous sortir de ce bourbier et remettre les Canadiens au travail. Pour relancer l'investissement, le gouvernement a dû s'adresser ailleurs qu'au Canada.

Comment le gouvernement devrait-il aborder ce problème? Un certain nombre de députés et bien des Canadiens croient que le gouvernement devrait lever toutes les formes de restriction à l'investissement étranger. Ils considèrent que le gouvernement devrait abattre toutes les barrières et permettre toutes les sortes d'investissement étranger au Canada sans aucun examen.

Mais il y a beaucoup de députés qui ont de sérieuses réserves à ce propos. Les députés de l'opposition craignent notamment que des usines ferment leurs portes, que les sociétés étrangères n'exportent pas nos produits, qu'elles ne fassent aucune recherche et aucun développement. Je ne nie pas qu'il y ait là matière à s'inquiéter, mais, compte tenu des problèmes actuels, de la difficulté de former des capitaux et, partant, de créer des emplois, le gouvernement devait trouver un moyen de favoriser des investissements que les Canadiens refusent de faire eux-mêmes.

Ainsi, je crois que ce projet de loi représente un compromis acceptable pour ceux d'entre nous qui sont nationalistes lorsqu'il s'agit de l'économie du Canada. Ce compromis permettra l'entrée d'autres capitaux au Canada, afin de créer les emplois dont 1.5 million de Canadiens ont tant besoin.

On ne propose pas de supprimer totalement la législation en vigueur, mais en fait, de la modifier. Il est intéressant de remarquer que les critères retenus pour évaluer l'investissement étranger demeurent pratiquement les mêmes que ceux prévus dans la loi actuelle. En fait, on a ajouté deux critères relatifs respectivement à la politique culturelle et à la compétitivité internationale. A cet égard, le projet de loi modifie la loi actuelle et, à certains égards, il renforce en fait le processus d'examen actuel.

Il est également intéressant de comparer l'effet qu'aurait le projet de loi proposé sur les demandes d'investisseurs étrangers qui ont été évaluées en vertu de la loi actuelle en 1983, surtout en ce qui a trait à l'acquisition directe d'actifs canadiens, ce qui préoccupe la plupart des gens. Selon le projet de loi proposé, 91 p. 100 de la valeur de tous les actifs qui ont été évalués en vertu de la loi actuelle en 1983 continueront de l'être en vertu du projet de loi proposé. Il ne s'agit pas d'un changement radical, mais il devrait favoriser l'entrée de capitaux au Canada et par conséquent, créer des emplois.

Il s'agit là du deuxième volet du programme de relance économique du gouvernement. D'autres volets sont à venir. L'un d'entre eux est le budget proposé pour l'année prochaine, budget que j'attends avec impatience à l'instar des autres députés et de la plupart des Canadiens.

Selon moi, lorsque le ministre des Finances (M. Wilson) élaborera ce budget, il devra se pencher sur trois questions, afin de nous aider à connaître une relance économique. Il y a tout d'abord la question soulevée à juste titre par l'opposition au sujet de la nécessité d'attirer et d'encourager l'investissement canadien. Je crois que nous devrions certes envisager de prendre des mesures pour inciter non seulement des étrangers mais également les Canadiens à faire des investissements spéculatifs. Je crois que cela peut se faire en accordant d'autres stimulants fiscaux. Nous avons déjà le dégrèvement pour dividendes et les encouragements fiscaux relatifs au logement, à l'industrie cinématographique, au pétrole et au gaz ainsi qu'à la recherche et au développement. Cela n'a pas suffi, de toute évidence. Tous ces stimulants ne sont pas parvenus à attirer suffisamment de capitaux spéculatifs canadiens pour remettre 1.5 million de chômeurs au travail. En préparant son budget, le ministre des Finances devrait y songer pour voir quels autres stimulants peuvent être créés pour inciter les Canadiens à investir dans leur pays.

Je lui suggérerais de songer aux investissements dans les édifices d'appartements et dans les appartements locatifs. Avant le budget Benson de 1970, nos lois comptaient certains stimulants fiscaux qui encourageaient les Canadiens à posséder et à faire construire des appartements locatifs. Il faut remettre des stimulants fiscaux dans la Loi de l'impôt sur le revenu pour pouvoir encourager la construction d'appartements à louer, dont on a grand besoin, au lieu de décourager les investisseurs comme le fait la loi actuelle.

Le deuxième domaine auquel le ministre devrait s'attaquer est celui du commerce extérieur. C'est la clé de la viabilité à longue échéance non seulement des investissements étrangers au Canada mais aussi des investissements canadiens. Ces deux derniers mois, j'ai visité deux usines de ma circonscription. Ces deux usines sont des filiales de multinationales étrangères. L'une est IBM. L'usine de IBM de ma circonscription est la plus grosse usine IBM du pays. L'autre, c'est Ortho Pharmaceutical, qui est une filiale du groupe Johnson and Johnson. Chacune emploie plusieurs milliers de citoyens de ma circonscription. Chacune a un mandat global pour les produits et chacune fait beaucoup de recherche et de développement dans ce pays. En fait, l'usine de IBM de ma circonscription, qui emploie à peu près 8,000 personnes, a un laboratoire de recherche qui emploiera un millier de personnes au début de l'année prochaine. Il y a deux ans, il employait seulement 200 personnes, mais il s'est développé à une vitesse folle. Or, c'est une